

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 21 (1934)
Heft: 8

Rubrik: Chronique genevoise

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

der Direktion der eidgenössischen Bauten durchgeführt, wobei die Hochbausektion P. T. T. im vorstehend ange-deuteten Sinn mitwirkte.

Red.

Stand und Entwicklung der Wohnungsverhältnisse Berns seit 1896

Dieses vom statistischen Amt der Stadt Bern diesen Sommer herausgegebene Heft von 240 Seiten mit Plan-beilagen bietet ungemein viel Interessantes, und jeder Baufachmann kann manch nützlichen Wink daraus schöpfen. Im ersten Teil sind die Wohnungen behandelt. An Hand vieler Tabellen werden wir über das Baualter und die Wohnungsgrößen aufgeklärt. Der zweite Teil be-handelt die Bewohner. Wir finden da z. B. Untersu-chungen über Stadtlage und Beruf, Besitzverhältnisse, Wohnungsgröße und Wohnungsausstattung und Beruf, dann die Wohndichte im Verhältnis zur Stadtlage, zur Wohnungsgröße und zum Beruf der Wohnungsinhaber. Auch über die Weitervermietung erhalten wir Aufklä-rung. Der dritte Teil behandelt die Entwicklung der Wohnverhältnisse von 1896—1930, wobei die bewohnten Häuser bis zum Jahr 1860 berücksichtigt sind. So verneh-

men wir z. B., dass von 1860 bis 1930 die Zahl der Wohn-gebäude um 406 Prozent zugenommen hat, die Zahl der Haushaltungen auf 350 Prozent gestiegen ist, die Bevölke-rung von 31,000 auf 112,000, d. h. um 260 Prozent zuge-nommen hat. Der vierte Teil behandelt die Ergebnisse und Schlussfolgerungen, unter Beigabe zahlreicher Tabel-len. Aus einem angehängten Plan ersehen wir, dass in Bern noch 2790 Wohnungen mit gemeinschaftlichen Abor-ten existieren, wobei der Grossteil dieser unzulänglichen Logis an der Brunngasse, Postgasse, Mattenenge und im Mattequartier zu finden ist. Das Buch sei allen denen, die sich um Städtebau, Planung und Zukunftsgestaltung interessieren, empfohlen.

ek.

Kantonale Gewerbebibliothek Bern

Wichtigere Neuerwerbungen:

Brandt: Schaffende Arbeit und bildende Kunst. Zwei Bände.

Jonge, de, C. H. & Bertram, A.: Holländische Möbel und Raumkunst von 1650—1780.

Schmieden, H.: Krankenhausbau in neuerer Zeit.

Die Bibliothek steht jedermann unentgeltlich zur Verfügung. Bücher werden auch nach auswärts versandt.

Chronique genevoise

Aménagement de la Vieille Ville

La question de l'aménagement de la Haute-Ville sur la rive gauche a fait, comme le savent beaucoup de nos lec-teurs, l'objet de très nombreuses études au cours de ces dernières décades.

Voici les derniers projets en discussion: 1. Projet d'a-ménagement des experts, MM. *Blondel, Guyonnet, Garcin* et *Roche*, nommés par la Ville. 2. Le projet du *Départe-ment des Travaux Publics*, modifiant sur quelques points le projet précédent. 3. Le projet de M. *Olivet*, architecte, qui n'a jamais eu grande chance d'aboutir, mais qui, ce-pendant, a trouvé quelques partisans.

Le nouveau chef du Département des Travaux Publics, M. *Maurice Braillard*, architecte, s'est également préoccupé de cette question. Il est arrivé à la conclusion qu'aucune solution n'était réellement mûre pour l'exécution et qu'il convenait d'attendre. Dans ce sens, un projet de règle-ment soumis à la Commission des Monuments et des Sites en date du 11 juin dernier a eu son entière approbation. Les dispositions adoptées se résument comme suit:

Les tracés actuels sont maintenus en principe. La hauteur des nouveaux bâtiments ne pourra dépasser celle des bâtiments existants. Les transformations et recons-tructions devront être exécutées en harmonie avec l'ar-chitecture ambiante.

Plusieurs raisons ont milité en faveur de la décision

prise. Tout d'abord, il existe une partie importante de la population qui désire la conservation des sites historiques et du caractère général de la Haute-Ville, berceau de notre cité. Cette conservation a d'autre part un intérêt indé-niable pour le mouvement touristique de Genève, par l'attraction qu'exercent ces vieux quartiers sur les étran-gers. On constitue ainsi une sorte de «musée vivant», qui ne manque pas de charme, au centre de l'agglomération urbaine.

Une autre raison qui se trouve en rapport directe avec la situation financière précaire de notre ville, c'est l'im-possibilité de mener de front la reconstruction du quartier de Saint-Gervais sur la rive droite en même temps que celle de la Haute-Ville. Comme la première a été décidée officiellement, il est certes préférable de ne pas reval-oriser la Haute-Ville au point de vue commercial et de prendre les mesures pour renvoyer cette opération à des temps meilleurs. Nous ne manquerons pas d'informer nos lecteurs de la réaction provoquée par cette décision dans les différents milieux de notre ville.

Ajoutons que la rue de la Rôtisserie entre l'église de la Madeleine et la place des Trois Perdrix n'est pas com-prise dans cette zone. Il est au contraire envisagé de con-tinuer les transformations commencées il y a quelques années en reconstruisant une artère entièrement nou-velle. Un concours d'idées entre architectes suisses est prévu par les pouvoirs publics au cours de cette année.

A propos d'une séance du Conseil Municipal de la Ville de Genève

Au cours de la séance du 6 juillet, un certain nombre de questions d'édilité qui présentent quelque intérêt ont été discutées.

Des critiques ont été formulées contre l'aménagement de la place Cornavin où l'on a dépensé 170,000 frs. pour des passages souterrains, où l'on placera deux statues de 23,000 frs., où le futur aménagement de la plateforme de l'église de Notre-Dame coûtera 50,000 frs., etc.

Nos magistrats doivent évidemment s'attendre à des critiques plus ou moins justifiées durant une ère d'économies comme celle que nous traversons. Il faut reconnaître que les passages souterrains de la place Cornavin, refusés en son temps par le Département des Travaux Publics, mais exécutés sur les instances de la Ville, n'ont pas l'utilité que l'on s'imaginait. Le reproche adressé à M. Brillard, d'avoir commandé, sans concours préalable, à M. Angst, l'auteur du Monument au Soldat au parc Mon Repos, deux statues pour décorer l'entrée de la gare, se comprendrait venant de la part des sculpteurs genevois; mais il est curieux d'entendre les critiques partir des milieux qui ont toujours admis que l'on passe commande

directe à certains privilégiés et ont refusé aux architectes genevois une loi sur les concours, permettant de régler normalement les adjudications. Il faut reconnaître, à cette exception près, que le nouveau chef du Département des Travaux Publics a réintroduit à Genève le système des concours, qui donne aux jeunes une chance de s'affirmer. En ce qui concerne l'aménagement de la place de Cornavin, il eût été rationnel d'ouvrir un concours avant son établissement, il y a quelques années. Néanmoins, nous ne croyons pas que l'aménagement de la plateforme de l'église de Notre-Dame soit inutile. Les résultats du concours ouvert actuellement nous en donneront certainement la preuve.

La Ville de Genève comme le Département des Travaux Publics poursuivent une politique foncière très active, en procédant à l'achat de parcelles présentant pour l'aménagement futur de certains quartiers un intérêt particulier. Au cours de cette séance l'achat d'une parcelle nécessaire à l'agrandissement de la promenade des Crêts est décidé sans discussion. Signalons à ce propos que l'Etat, de son côté, a acheté la grande propriété Blanc qui englobe le plateau et les moraines de Carouge. On ne peut qu'applaudir à des opérations foncières aussi intelligentes.

HL.

Zürcher Kunstchronik

Nachdem die Ausstellung von Tafelbildern des XV. und XVI. Jahrhunderts bereits einige Wochen gedauert hatte, wurde es möglich, noch so ziemlich alle Gemälde beizubringen, die ursprünglich auf dem Programm der Veranstaltung gestanden hatten. Insbesondere setzte sich der Generaldirektor der staatlichen Gemäldesammlungen Bayerns dafür ein, dass das Metropolitankapitel München das grosse Kreuzigungsbild, das sich seit mehr als 100 Jahren in der Frauenkirche befindet, zur Verfügung stellte. Es wurde zwischen die vier sehr schönen bayrischen Tafeln mit Szenen aus dem Leben Christi gehängt, die nun als dauernde Leihgaben der Sammlung des Kunsthauses angehören. Die beträchtlich vergrösserte und neu angeordnete Ausstellung wurde mit Ansprachen von Dr.

Jöhr und Dr. Wartmann nochmals in aller Form eröffnet; ein gut ausgestatteter Katalog mit wissenschaftlichen Nachweisen und vierzig Bildtafeln erschien rechtzeitig auf diesen Tag. — Von den 123 ausgestellten Werken gehören 27 der Sammlung des Kunsthauses an, darunter sieben ausgezeichnete Zürcher Bildnisse. Wenn auch die aus verschiedenem, manchmal schwer zugänglichem Besitz zusammengekommenen Bilder, welche die zweite, grössere Abteilung der Schau ausmachen, in ihrem kunstgeschichtlichen und unmittelbar künstlerischen Wert sehr verschieden sind, so lassen sie doch die Entwicklung der altdeutschen Malerei von 1430 bis 1580 in ihren Grundzügen klar überblicken. Die Wandlung vom «weichen», noch fast trecentistischen Stil zur realistischen Psychologie der Spät-



Für wirtschaftliches Heizen — — —

Zentralheizung

F. HÄLG Ing. ST. GALLEN Lukasstr. 30, Tel. 2265 ZÜRICH Kanzleistr. 19, Tel. 58.058